



SAINT-CYR-L'ÉCOLE[†]
(YVELINES)

Service Jeunesse Sport et Vie Associative

Affaire suivie par

Tel :

Ref :

RESERVATION SALLE DE REUNION

*A remplir par toute association (ou partenaire) et à remettre au Service Jeunesse, Sports et Vie Associative **au moins un mois** avant la date de la réunion par courriel : vie-associative@saintcyr78.fr ou à déposer dans la boîte aux lettres du service, sis 16 rue Gabriel Péri. Au regard du calendrier événementiel communal, la Ville se réserve le droit de revenir vers vous pour toute modification de dates. Toute demande qui ne respectera pas les délais de réservation pourrait se voir opposé un refus motivé.*

Objet de la réunion :

Date(s) souhaitées(s) :

Horaires : Deheures àheures

Lieu demandé :

- Foyer Maurice Leluc (Parc Municipal Maurice Leluc) – Chemin des avenues – 63 personnes maximum – 08h30/22h30 – priorité aux associations sportives**
- Salle des Fêtes (du lundi 14h au vendredi 12h) –14 avenue Tom Morel – 150 personnes maximum (assises)**
- Salle de réunion N°1 de la maison des associations -14 avenue Tom Morel – 40 personnes maximum - 08h30/22h30**
- Salle de réunion N°2 de la maison des associations - 14 avenue Tom Morel – 16 personnes maximum - 08h30/22h30**
- Salle de réunion du Pôle sportif Pierre MAZEAUD– Rue De Lattre de Tassigny– 25 personnes maximum - 08h30/22h30**

Organisateur / association responsable :

Nom de l'association / organisation :

Nom du responsable référent(e) :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

E-mail :

Matériel souhaité (sous réserve de disponibilité) :

.....
.....
.....
.....
.....

Fait le :

Qualité du Signataire et Signature :

Visa / Observations du service Vie Associative :

DÉCISION DU MAIRE OU DE SON REPRESENTANT

ACCORD pour le lieu demandé, à Mme, M.

.....

Refus motivé :

.....

Saint-Cyr-l'École, le

Le Maire ou son représentant